



Document de cadrage de la Situation Intégratrice (SI) 9.4

Contenu du dossier

La situation intégratrice 9.4 aboutit à la rédaction d'un dossier individuel de **3 pages maximum** (sans annexes) rendant compte d'une **mise en œuvre d'une différenciation pédagogique** au sein d'une séance :

- soit en français
- soit en mathématiques

Le choix de la discipline (en français ou en mathématiques) sera à la discrétion de l'étudiant ou de l'étudiante. Quelle que soit la discipline choisie, le dossier devra suivre le plan suivant :

1. L'objectif pédagogique de la séance présentée
2. Le contenu devant être retenue par les élèves
3. L'évaluation diagnostique
4. La tâche d'apprentissage
5. La démarche de différenciation

Chaque élément sera corrigé dans cet ordre au sein du dossier. Autrement dit, si des éléments ne sont pas dans les parties attendues, alors ils ne seront pas corrigés.

Forme du dossier

- **3 pages au maximum** sans les annexes
- Papier et format : Papier A4 blanc, marge : 2,5 cm
- Police de caractère : Times New Roman 12 pt ou Arial 11 pt, interligne 1,5, texte justifié
- Références : respect de la norme American Psychological Association (APA) - 7e version (voir le [Guide pour la réalisation d'un mémoire de Master MEEF](#) sur le site inspe.univ-lorraine.fr)

Critères d'évaluation

1. Présenter l'objectif pédagogique de la séance choisie (**2 points**) : (1) composer d'une intention d'apprentissage, d'une condition de réalisation et de critères de réussite ; (2) être en lien avec les objectifs des programmes de l'école primaire
2. Présenter le contenu devant être retenu par les élèves à la fin de la séance (**2 points**), c.-à-d. ce que l'enseignant.e veut que les élèves retiennent à la fin de la séance choisie
3. Présenter une évaluation diagnostique permettant d'évaluer les connaissances préalables des élèves nécessaires pour atteindre l'objectif pédagogique visé (**4 points**)
4. Décrire la tâche d'apprentissage permettant d'atteindre l'objectif pédagogique (**4 points**)
5. Présenter la démarche de différenciation choisie pour cette tâche d'apprentissage (**8 points**) :
 - en mettant en lien avec l'objectif pédagogique,
 - en mettant en lien avec les connaissances préalables évaluées des élèves (c.-à-d. l'évaluation diagnostique),
 - en mettant en lien avec les processus d'apprentissage et la diversité des élèves,
 - en s'appuyant sur des sources institutionnelles, professionnelles et scientifiques.
6. Maîtrise de la langue : syntaxe, orthographe, vocabulaire (retrait de 2 points en cas de défaillance importante)

Le dossier devra être déposé obligatoire sur la plateforme ARCHE (et envoyer au formateur si demandé)